

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 13 octobre 2026

Le treize octobre deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : FRESCA-FANTONI Christine, SCHMITT Thomas et SORGNIARD Catherine (procuration à Loïc DAUNAY).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alexandra DEBAUGNIES

2026.68 Entretien des sols – Acquisition d'une autolaveuse

Afin d'assurer un entretien efficace de la salle polyvalente et des locaux de la mairie, il est proposé au conseil municipal d'acquérir une « autolaveuse » pour les sols.

Ce matériel pourrait également être utilisé pour l'entretien des autres bâtiments et notamment de l'école.

Deux entreprises ont été sollicitées afin de faire une démonstration de leur matériel et de nous proposer un devis pour une autolaveuse :

- Ets. Claude CHENU : autolaveuse Ultra à batterie pour un montant de 3 432 € HT (+ 3 € surtaxe gasoil) soit 4 122 € TTC
- Rotowash France : autolaveuse B30 avec son chariot de transport pour un total de 4 130 € HT, soit 4 956 € TTC.

Après présentation des caractéristiques de chaque modèle, il est demandé l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide le devis de l'entreprise Claude CHENU pour un montant de 3 432 € HT (+ 3 € surtaxe gasoil) soit 4 122 € TTC.**

Pour extrait conforme,
Le 13 octobre 2026
Secrétaire de séance
Alexandra DEBAUGNIES

P/ le Maire,
Loïc DAUNAY
Adjoint au Maire

